



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/454
29 septembre
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 68 de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COOPÉRATION
DANS LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE

Lettre datée du 26 septembre 1994, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des
Nations Unies

En ma qualité de représentant de l'Union européenne, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration sur l'Algérie, faite par l'Union européenne le 26 septembre 1994.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 68 de l'ordre du jour.

(Signé) Detlev GRAF ZU RANTZAU

ANNEXE

Déclaration relative à l'Algérie, émise par la Présidence,
au nom de l'Union européenne, le 26 septembre 1994

[Original : anglais et français]

L'Union européenne réaffirme sa volonté de soutenir une politique de développement démocratique et de restructuration économique et condamne toute forme de violence en Algérie. À cet égard, elle rappelle la déclaration du Conseil européen de Corfou des 24 et 25 juin 1994. L'Union européenne se félicite de la poursuite des efforts visant à promouvoir le dialogue politique en Algérie. Elle engage ceux qui n'ont pas encore participé au dialogue à le faire et elle encourage toutes les parties à jeter les bases d'une société démocratique.

L'Union européenne se félicite en particulier des mesures prises par le Gouvernement algérien pour associer au dialogue les dirigeants politiques du Mouvement islamiste. Il est impératif de mettre tout en oeuvre pour parvenir à une coopération pacifique entre toutes les parties. Aussi l'Union européenne engage-t-elle toutes les parties à mettre fin immédiatement à la violence afin de permettre un dialogue pacifique. Il est nécessaire que toutes les parties participent afin de réaliser la réconciliation politique et de rétablir la stabilité, de sorte que la vie puisse reprendre son cours normal, sans la menace constante de la violence terroriste.

L'Union européenne lance un appel à tous les États du Maghreb pour qu'ils collaborent, dans un esprit de bon voisinage, pour assurer la prospérité économique de leurs citoyens et la stabilité de la région.

Les quatre pays en voie d'adhésion s'associent à la présente déclaration.
